Information des personnes concernées (clients, fournisseurs, prestataires externes, conseillers, etc.) en cas de collecte directe des données (art. 13 du RGPD)

Responsable du traitement

AICHELIN Holding GmbH, Fabriksgasse 3, 2340 Mödling (Autriche)

Représentant légal

La direction

Délégué à la protection des données

DataOrga® GmbH – Ingo Krause, e-mail : Privacy_ATMDHO@aichelin.com

Informations sur l'activité de traitement

Finalités de l'activité de traitement

Nous traitons des données à caractère personnel pour l'établissement et l'exécution de contrats dans les domaines des ventes et des achats.

Base juridique de l'activité de traitement

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat ou à l'exécution de mesures précontractuelles conformément à l'art. 6, paragraphe 1, point b), du RGPD.

Catégories de destinataires

- Sous-traitants au sens de l'art. 4 en liaison avec l'art. 28 du RGPD
- Services internes : Achats, Ventes, Finances
- Les données sont transmises à une ou plusieurs sociétés de notre groupe. Vous trouverez de plus amples informations dans la notice « Transfert de données au sein du groupe ».

Transfert de données vers un pays tiers

Aucun transfert vers des pays tiers n'est prévu.

Obligations d'information supplémentaires

Durée de conservation des données à caractère personnel

Suppression au bout de 7 ans. Délai de conservation des documents fiscalement pertinents conformément au § 132, alinéa 1, du code fiscal fédéral autrichien (BAO).

Droits de la personne concernée

Vous disposez d'un droit d'accès auprès du responsable du traitement aux données à caractère personnel vous concernant (conformément à l'art. 15 du RGPD et au § 4, alinéas 5 et 6, de la loi autrichienne sur la protection des données, DSG), ainsi que d'un droit de rectification (art. 16 du RGPD), d'effacement (art. 17 du RGPD) et de limitation du traitement (art. 18, paragraphe 1, du RGPD). Vous disposez en outre d'un droit d'opposition au traitement (art. 21 du RGPD) ainsi que du droit à la portabilité des données (art. 20 du RGPD). Si vous souhaitez exercer vos droits, veuillez vous adresser au délégué à la protection des données mentionné ci-dessus.

Droit d'introduire une réclamation

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données.

Obligation de fournir les données à caractère personnel

La fourniture des données à caractère personnel relatives à la personne concernée est en partie imposée par la loi ou par le contrat.

Conséquences de la non-fourniture des données

TLP: CLEAR

L'exécution du contrat n'est pas possible.

Prise de décision automatisée

Aucune prise de décision automatisée ni aucun profilage n'a lieu.

TLP: CLEAR